

# Les 4H VTT CHECY

Règlement officiel – 4 Heures VTT VSCacien – Chécy (45) – Samedi 19/09/2026

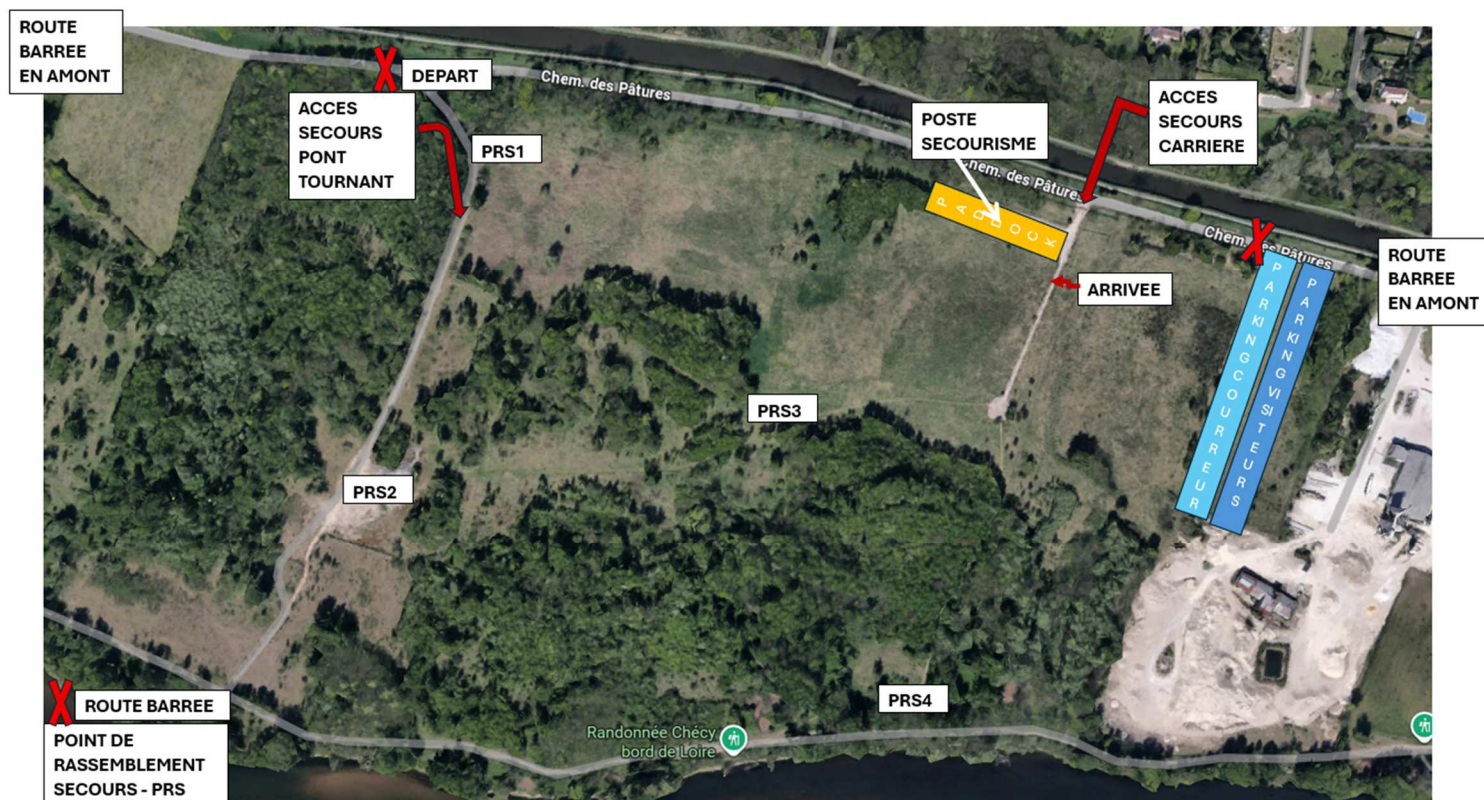
## PRÉAMBULE

Le VSCacien organise le Samedi 19 septembre 2026 la **course d'endurance VTT "4 Heures VSCacien"**, se déroulant sur un terrain privé Chemin des Pâtures à Chécy (45).

Cet événement a pour objectif de proposer une épreuve sportive accessible aux vététistes confirmés, dans un esprit convivial, sécurisé et respectueux du site naturel.

La participation à l'épreuve implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute décision prise par l'organisation dans l'intérêt de la sécurité et du bon déroulement de l'événement s'impose à tous.

## PLAN DU SITE



## 1. Organisation

L'épreuve est organisée par le VSCacien, sur terrain privé, avec l'accord du propriétaire.  
La course se déroule sur un espace entièrement fermé à la circulation publique.

---

## 2. Format de la course

- **Durée : 4 heures**
  - **Épreuve d'endurance** : en solo ou en équipe de 4 maximum
  - **Classements** :
    - Solo Homme / Solo Femme
    - Duo
    - Trio
    - Quatuor
    - Catégorie Jeunes possible (à partir de 16 ans, avec autorisation parentale)
  - **Fin de course partiellement de nuit** : un éclairage avant **puissant et autonome** est obligatoire pour tout participant susceptible de rouler après la tombée de la nuit.
- 

## 3. Parcours

- Boucle de **3,8 km**
  - Terrain varié : chemins, sous-bois, zones techniques.
  - **Certaines portions présentent des difficultés techniques nécessitant une pratique confirmée du VTT** (racines, dévers, passages étroits, pente importante...).
  - Parcours à sens unique, entièrement balisé.
  - Zone paddock équipée d'un poste de secours.
- 

## 4. Déroulement

- Accueil & retrait des plaques : **14h00 – 16h00**

### . Reconnaissance du parcours :

- Autorisée entre **15h00 et 16h30**, uniquement après retrait de la plaque.
- Respect obligatoire du sens du parcours, du balisage et des bénévoles.
- Port du casque obligatoire.
- Interdiction d'accéder au parcours après 16h30 pour permettre la préparation du départ.

## Briefing sécurité obligatoire : 17h00

### Départ 17h30 / Premier tour

- Le premier tour comportera une ligne droite de lancement d'environ 250 m, destinée à étirer le groupe de départ.
- Cette portion n'est utilisée que pour le premier tour et n'est pas intégrée au tracé standard de la boucle.

### Tour intermédiaire

- Tout tour entamé doit être terminé
- Aucune assistance technique autorisée sur le circuit. En cas de panne, le coureur devra réparer seul ou rejoindre la zone paddock par ses propres moyens.

### Fin de course

- Arrivée : 21h30
- Tout tour entamé avant 21h30 doit être terminé.

### Classement

1. Nombre total de tours parcourus
2. Heure de passage sur la ligne d'arrivée après 21h30

### Relais / Zone neutre

- Les changements d'équipier s'effectuent **uniquement dans la zone neutre / paddock**.
- Le **témoin / capteur de chronométrage** doit être **transmis dans cette zone et uniquement dans celle-ci**.
- Toute transmission hors zone neutre peut entraîner une pénalité ou la disqualification de l'équipe.
- **Fin des relais** : Les changements d'équipier et les transmissions **ne sont plus autorisés 15 minutes avant la fin de course**.

---

## 5. Sécurité

- **Casque homologué obligatoire** pendant toute la durée de présence sur le parcours.
- Vélo en bon état : freins fonctionnels, pneus adaptés, direction et transmission en état.
- Interdiction de couper le parcours ou d'emprunter un sens inverse.
- Assistance mécanique **autorisée uniquement en zone paddock**.
- Interdiction formelle pour tout véhicule motorisé (y compris VAE non autorisés en course) de circuler sur le parcours.

- **Éclairage obligatoire :**

- L'éclairage avant puissant est obligatoire pour tout participant susceptible de rouler après la tombée de la nuit.
- tout participant doit avoir installé son éclairage au plus tard à 19h30 (2h avant la fin de course).
- Tout coureur prenant le départ d'un tour après 19h30 sans éclairage pourra être stoppé et devra équiper son vélo avant de repartir
- Lampe avant puissante (minimum recommandé : 1500 lumens)
- Lampe arrière fixe obligatoire.

- **Obligation de porter secours**

- En cas d'accident d'un concurrent sur le parcours, tout coureur à proximité est tenu d'apporter assistance dans la mesure de ses capacités.
- Le non-respect de cette obligation peut entraîner une sanction disciplinaire, pouvant aller jusqu'à la disqualification.
- Les coureurs doivent signaler l'accident aux bénévoles ou au poste secours dès que possible.

---

## 6. Inscriptions

- En ligne exclusivement
- Tarifs : 15€ par personne
- Nombre de places limité pour raisons de sécurité.

---

## 7. Assurances

- L'organisateur fournit une assurance Responsabilité Civile.
- Chaque participant doit être couvert à titre personnel (licence valide, certificat médical ou attestation sur l'honneur).

---

## 8. Récompenses

- Podiums + lots.
- Remise des prix prévue vers **22h00**.

---

## 9. Droit à l'image

L'inscription à l'épreuve implique l'acceptation de l'utilisation libre des photos et vidéos prises durant l'événement, à des fins de communication du club.

---

## 10. Respect du site

- Interdiction stricte de jeter des déchets sur le parcours.
- Zone paddock et secteur de course à laisser propres.
- Respect du propriétaire, du public et des bénévoles.

## 11. Buvette / Restauration

- Une buvette sera présente sur la zone paddock pendant toute la durée de l'événement. Les participants, accompagnateurs et visiteurs pourront y trouver boissons et petite restauration.

## 12. Parkings et accès

Un parking annexe sera mis à disposition des participants et des visiteurs.

Ce parking est divisé en deux zones distinctes :

- **Parking Coureurs** : réservé aux participants et aux équipes, leur permettant de s'installer (barnums, tables, matériel, ravitaillement...).
- **Parking Visiteurs** : destiné au public et aux accompagnateurs.

Le parking est situé à **environ 150 mètres du paddock**, et la liaison jusqu'à la zone de course se fait **exclusivement à pied**.

Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler ou stationner dans la zone paddock ou sur les accès au parcours, sauf véhicules d'organisation et de secours.

Les participants sont invités à anticiper leur installation afin de ne pas gêner la circulation.

## 13. Contacts organisation

Pour toute question avant ou pendant l'événement, les participants peuvent contacter :

- **Organisation VSCacien**

 **Téléphone** : 06 64 23 78 42

- **Responsable sécurité / parcours**

 **Téléphone** : A confirmer

- **Poste secours (jour de la course uniquement)**

 **Téléphone d'urgence** : A confirmer